
HUILE 4TPS MOTOCULTURE BESTGREEN 0,7L

Liste des documents associés par le fournisseur au code EAN 3505390934456 sur Quick-FDS,
en date du : 2019-11-23

Nom du Produit	Mise-à-jour	Page
<u>BEST GREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE</u>	2018-07-04	<u>3</u>
<u>BESTGREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE</u>	2013-01-04	<u>9</u>



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 04/07/2018

Remplace la fiche 30/07/2015

Version: 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : .
 Code du produit : HU0016
 Code-barres (EAN13) : 3323722500281

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Huile moteur

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DURAND PRODUCTION
 ZI de la Motte du Bois
 Boîte postale F-62440
 62440 Harnes - France
 T 00 33 3 21 43 57 57 - F 00 33 3 21 78 94 13
durandproduction@durandproduction.com - www.durand-production.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA +33 1 45 42 59 59
--------	-----------------------------

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas)	(N° CAS) 64742-48-9 (N° CE) 265-150-3 (N° Index) 649-327-00-6	5 - 10	Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
 Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si les troubles continuent, consulter un médecin.



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 04/07/2018

Remplace la fiche 30/07/2015

Version: 1.1

Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau/.... Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	: En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de motricité.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses. Eruption/dermatite. Rougeur. Démangeaison.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation légère. Rougeur. Douleur.
Symptômes/effets après ingestion	: L'aspiration du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre sèche. Mousse. Sable. Mousse AFFF. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Reactivité en cas d'incendie	: En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs nocifs/irritants. Oxydes de carbone (CO, CO2).
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Une combustion incomplète peut libérer : fumée, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote, Oxydes de soufre, Composés organiques, Aldéhydes.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection	: Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu. Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Veiller à une ventilation adéquate.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection	: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter de respirer les Aérosols, Vapeurs. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.
Autres informations	: Le produit répandu peut être dangereusement glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour l'élimination des résidus, se reporter à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 04/07/2018

Remplace la fiche 30/07/2015

Version: 1.1

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. BEST GREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
- Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.
- Conditions de stockage : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver dans l'emballage d'origine. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
- Chaleur et sources d'ignition : Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
- Informations sur le stockage en commun : Agents oxydants.
- Lieu de stockage : Protéger de la chaleur. Les sols doivent être imperméables, résistants aux liquides et faciles à nettoyer.
- Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

- Équipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.
- Vêtements de protection - sélection du matériau : Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants
- Protection oculaire : Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des voies respiratoires : Eviter la formation de brouillards dans l'atmosphère. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules
- Autres informations : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Couleur : brun.
- Odeur : caractéristique.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : -36 °C (= Point d'écoulement) [ASTM D 5950]
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
- Point d'éclair : > 60 °C
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 04/07/2018

Remplace la fiche 30/07/2015

Version: 1.1

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammanibilité (solide-gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,878 [D 20/4]
Solubilité	: Eau: non miscible ou peu miscible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 104 cSt (40 °C) 10,2 cSt (100 °C) [ASTM D 7279]
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Toute source de chaleur ainsi que de la lumière solaire directe. Etincelles. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas) (64742-48-9)

DL50 orale rat	>= 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	>= 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	>= 50 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Viscosité, cinématique	104 mm²/s (40 °C) 10,2 cSt (100 °C) [ASTM D 7279]
------------------------	---

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 04/07/2018

Remplace la fiche 30/07/2015

Version: 1.1

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 13 02 00 - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA)				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 04/07/2018

Remplace la fiche 30/07/2015

Version: 1.1

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH > 0.1 % / SCL

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles : RG 36 - Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

15.1	Substances de la liste candidate REACH (FDS)	Modifié	
------	--	---------	--

Conseils de formation : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 2

Date : 4 / 1 / 2013

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2008

BESTGREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE
HU0016
Producteur

DURAND PRODUCTION
Z.A. de la Motte du Bois
F-62440 Harnes France
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide visqueux.
Nom commercial : BESTGREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Huile moteur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Voir distributeur.
Nom et fonction de la personne responsable : Jean Dhellemmes - Responsable produits
email : jdhellemmes@durandproduction.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : 03 83 32 36 36
Producteur/Fabricant : DURAND PRODUCTION
Zone d'activité de la motte du bois
62440 HARNES

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux.

SECTION 4. Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Premiers soins

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 2

Date : 4 / 1 / 2013

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2008

BESTGREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE
HU0016

SECTION 4. Premiers secours (suite)

- Ingestion : Ne pas faire vomir. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut éliminer les huiles naturelles et conduire à une dermatose.
- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement légèrement irritant.
- Ingestion : Ingestion peu probable. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie.
Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction : Mousse. Produit chimique sec. Poudre.
- Contre-indiqué : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Prévention : Ne pas fumer.
- Classe d'inflammabilité : Combustible.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.
- Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage : Les épandages peuvent être glissants. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 2

Date : 4 / 1 / 2013

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2008

BESTGREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE

HU0016

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Eviter toute exposition inutile.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Ne pas entreposer à proximité d'oxydants.
Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- TLV® -STEL [mg/m³]** : 10 ACGIH
- 8 Heures TWA [mg/m³]** : 5 ACGIH

8.2. Contrôles de l'exposition

Limites d'exposition professionnelle

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
- **Protection de la peau** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- **Protection des yeux** : Lunettes.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique** : Liquide huileux.
- Couleur** : Jaune-brun.

9.1.b. Odeur

- Odeur** : Huile.

9.1.c. Seuil olfactif

Non applicable

9.1.d. pH

- pH** : Non applicable.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Aucune donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 2

Date : 4 / 1 / 2013

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2008

BESTGREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE

HU0016

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

T° d'ébullition initiale [°C] : Non applicable.

T° d'ébullition finale [°C] : Non applicable.

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : > 180

9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures [%] : Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%] : Non applicable.

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur : < 1 Pa

9.1.l. Densité de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité : 0.888

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Produit insoluble dans l'eau.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : Non applicable.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable.

9.1.q. Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

9.1.r. ViscositéViscosité à 40°C [mm²/s] : 30 à 220**9.1.s. Propriétés explosives**

Aucune donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes

Non applicable

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

DURAND PRODUCTIONZ.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 2

Date : 4 / 1 / 2013

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2008

BESTGREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE

HU0016

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité physico-chimique : Stable.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.

IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n° : 2

Date : 4 / 1 / 2013

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2008

BESTGREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE
HU0016

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Procédures d'élimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Aucune donnée disponible.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucune donnée disponible.

14.4. Groupe d'emballage

Aucune donnée disponible.

14.5. Dangers pour l'environnement

Aucune donnée disponible.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

France : Code de la Sécurité Sociale Art. L 461-6, Art. D 461-1, annexe A N°601.

Tableau des maladies professionnelles : n°36.

Code du Travail : Surveillance médicale spéciale : Art. R 241-50, arrêté du 11.07.1977.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

SECTION 16. Autres informations

Autres données : Bulletin technique.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France

Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 15/16
		Page : 7
		Edition révisée n° : 2
		Date : 4 / 1 / 2013
		Remplace la fiche : 8 / 10 / 2008
BESTGREEN 4 TEMPS MOTOCULTURE		HU0016

Fin du document

DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57

